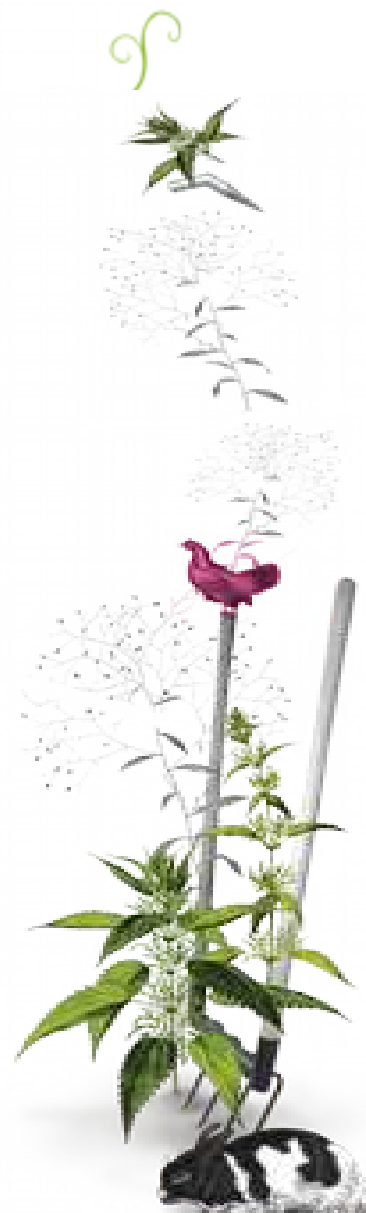




# Le **PASSE** JARDINS

**Projet Associatif  
2021 - 2025**



## Table des matières

NOTRE VISION.....	3
NOTRE IDENTITE.....	3
NOTRE MISSION.....	3
NOS VALEURS.....	4
NOS AXES STRATÉGIQUES.....	5
NOS ENJEUX.....	5
NOTRE ENVIRONNEMENT.....	5
Un nouveau contexte concurrentiel.....	5
Un contexte politique toujours compliqué mais potentiellement favorable.....	6
Relation aux adhérents / usagers /.....	6
Partenaires / fournisseurs.....	6
NOS MOYENS.....	7
Humains.....	7
Immatériels.....	7
Matériels.....	7
Financiers.....	8
NOS SIX DOMAINES D'ACTION SOUTENANT NOTRE MISSION EDUCATIVE.....	9
DOMAINE 1 - SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT : INGÉNIERIE DE PROJETS.....	9
DOMAINE 2 • ŒUVRER A LA JUSTICE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE.....	9
DOMAINE 3 : ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ ET LA NATURE EN VILLE.....	10
DOMAINE 4 : CENTRE DE RESSOURCES ET DE FORMATIONS.....	11
DOMAINE 5 : ACCROÎTRE LE « POUVOIR D'AGIR LOCAL ».....	11
DOMAINE 6 : GOUVERNANCE INTERNE DE L'ASSOCIATION.....	12

## NOTRE VISION

En tant qu'acteur de l'éducation populaire, le PASSE-jardins ambitionne de devenir le fer de lance d'une réconciliation entre l'humain et la nature, d'être l'un des principaux protagonistes, au côté des habitante.s, et partenaires, à structurer les initiatives citoyennes collectives agissant pour la transformation paysagère, végétale et nourricière à toutes les échelles de notre territoire.

Dans cette vision, le PASSE-jardins définit le rôle que l'association souhaite occuper d'ici 5 ans, en cohérence avec le rêve exprimé en 2015, « *d'une société juste et fraternelle en harmonie avec la nature, [d'un] jardin planétaire avec un réseau de territoires résilients et créatifs* ».

## NOTRE IDENTITE

Ambassadeurs des jardins partagés conçus comme supports d'éducation populaire, nous sommes créateurs de liens entre les humains et la terre. En connexion avec d'autres acteurs.trices, nous facilitons la transformation de la société vers une écologie humaniste. Le PASSE-Jardins est un acteur central des jardins partagés en région Auvergne-Rhône-Alpes, qui impulse des dynamiques, irrigue et est à l'écoute des initiatives. Nous sommes pionnier en expérience de jardinage éco-responsable et nourricier.

## NOTRE MISSION

Le PASSE-jardin est une association d'envergure régionale qui impulse, accompagne ou soutient les dynamiques collectives de création et de développement de jardins partagés en tant que lieux d'éducation populaire au sens le plus large.

Le PASSE-jardins reconnaît que chaque individu, quels que soient son âge, son genre, son origine sociale et ethnique, ses convictions religieuses et sa situation au regard du handicap, peut devenir acteur.trice de sa propre formation et évoluer en s'éduquant lui-même avec d'autres, dans une démarche éco-citoyenne faisant une large place à l'expérience et au collectif.

Partenaire des acteurs.trices du territoire, le Passe-jardin témoigne et œuvre au côté des jardiniers et des jardinières pour répondre aux enjeux socio-environnementaux, produire et partager des connaissances dans une perspective d'émancipation individuelle et collective, forger un sentiment de contribution sociale et d'appartenance à la biosphère.

Cette mission éducative, axée notamment sur la participation citoyenne au jardinage éco-responsable à l'alimentation saine, favorisant la biodiversité, la résilience climatique, les sciences participatives, s'exprime au travers de plusieurs domaines d'activité :

- **Ingénierie et accompagnement à la création de jardin partagés** (outils : l'animation/médiation de groupes de jardinier.e.s citoyen.ne.s/usager.e.s, de l'idée à l'autonomie).

- **Animation de collectifs et mobilisation de partenaires** du territoire impliqués dans les jardins partagés (collectivités, associations, fournisseurs, prestataires, etc.).
- **Recherche et développement** sur de nouveaux projets, de nouvelles méthodes, de nouvelles approches etc. en relation avec nos thèmes éducatifs.
- **Information et formation** à destination des jardiniers et jardinières, des individus ou des structures impliqués dans les jardins partagés (outils : notre centre de formation et de ressources, nos axes éducatifs).
- **Représentation et sensibilisation** sur tous les sujets associés aux jardins partagés (outils : plaidoyer/communication/événements) .

## NOS VALEURS

- **La proximité** rapproche les humain.es et les non-humain.es et les humaines entre eux, elles ;
- L'invite à prendre soin de soi et des autres favorise la sobriété, renforce le pouvoir d'agir.
- **Le lien social**, pilier des jardins partagés et de la diversité.
- La prise de conscience de **l'intégration dans la Biosphère**, guide essentiel de nos actions, de nos interactions et source d'innovation.
- **La contribution sociale** vecteur d'acceptation, de valorisation, de reconnaissance et de cohésion humaine.
- **Le respect et la dignité.**
- **L'importance du sens** construit et partagé.
- **Les nourritures**, directement produites dans des jardins partagés, et induites par la pratique : émotionnelles et culturelles.
- **La joie et le plaisir, la créativité et l'imagination** comme autant de sources d'optimisme et de positivité pour mener nos projets participatifs et citoyens.

## NOS AXES STRATÉGIQUES

Les axes stratégiques envisageables pour les prochaines années s'articulent autour du « *changement d'échelle* » :

- Intensifier l'impact des actions,
- Augmenter le volume d'action,
- Élargir le périmètre et réinvestir l'échelle régionale et nationale.

## NOS ENJEUX

- Faire une ville jardinée
- Réinvestir les réseaux aux différentes échelles
- Mailler les jardins entre eux
- Accroître le « pouvoir d'agir local »
- Développer la résilience alimentaire & climatique
- Accueillir la biodiversité et la nature en ville
- Œuvrer à la justice alimentaire et environnementale
- Développer la médiation et l'autonomisation des collectifs jardiniers
- Adapter l'organisation interne

## NOTRE ENVIRONNEMENT

### Un nouveau contexte concurrentiel

Depuis 5 ans, de nouveaux acteurs et actrices émergent dans le domaine privé associatif et commercial, venant concurrencer **le PASSE-jardins** sur plusieurs domaines d'activité : l'ingénierie de projet (AMO), l'animation et la formation. Certains et certaines deviennent de potentiels partenaires. De plus, dans un contexte général de croissance de la demande, cette nouvelle concurrence a relativement peu d'impact économique. Par ailleurs, la notoriété du **Passe-jardins** compense en partie cet effet par une « *attractivité naturelle* ».

Pour autant elle interroge le positionnement du **PASSE-jardins** et souligne la nécessité d'exprimer et d'affirmer les valeurs qui placent ses actions hors des enjeux lucratifs.

## Un contexte politique toujours compliqué mais potentiellement favorable

Bien qu'il existe un sentiment d'être en période électorale permanente, l'arrivée récente de nouveaux élus.es sensibles aux thématiques portées par le **PASSE-jardins** permet d'imaginer un renforcement du soutien des collectivités locales (Ville et Métropole de Lyon).

En revanche, le contexte de mise en œuvre des nouvelles politiques n'a pas encore évolué : il subsiste un décalage entre le temps politique et le temps administratif, la logique de subvention par appel à projet reste de vigueur (au détriment d'engagements pluriannuels offrant plus de visibilité), et le cloisonnement des thématiques restreint la dimension transversale du jardin partagé (et donc les financements possibles). Un axe de sensibilisation ou de « *lobbying* » plus actif auprès des élus.es et techniciens.ennes pourraient agir sur ces éléments.

## Relation aux adhérents.es / usagers.ères

Le **PASSE-jardins** jouit d'une bonne visibilité et d'une bonne notoriété qui se traduit par une demande régulière d'usager.es en recherches d'informations ou de porteurs de projets. Nos réunions d'information collectives sont régulièrement pleines. La gestion d'une grande variété de sollicitations d'informations reste problématique car chronophage et parfois décalée avec l'objet de l'association. Le nombre d'adhésions apparaît globalement stable mais représente un solde d'entrées/sorties nul.

## Partenaires / fournisseurs

Le **PASSE-jardins** dispose d'un vaste réseau de partenaires : associations, professionnels, collectivités.

La relation avec les collectivités est souvent déséquilibrée du fait d'une certaine dépendance financière aux subventions. Malgré des sollicitations régulières et des partenariats de longue date, il y a souvent une inadéquation entre la dimension du projet (et du financement) et les ambitions du Passe-jardins.

De bonnes relations avec les fournisseurs garantissent jusqu'à présent des approvisionnements en matériaux pour les jardins partagés : paille, broyat, terre végétale. Mais des tensions apparaissent et pourraient nécessiter un travail spécifique pour que l'approvisionnement puisse être développé, diversifié ou sécurisé.

L'ambition d'accroître la portée de nouvelles actions ou activités doit conduire à envisager le renforcement des compétences de coordination et encadrement des équipes salariées, l'élaboration d'une stratégie de communication adaptée à la mobilisation des bénévoles et des élus.es, la prise en compte de l'élargissement des compétences spécialisées requises dans certains domaines d'activités.

## NOS MOYENS

### Humains

Fin 2020, le **PASSE-jardins** compte 43 structures adhérentes et 76 adhérents à titre individuel, dont 17 administrateurs.trices. 5 salarié.e.s (représentant 4,4 ETP) travaillent pour l'association dans le cadre de la convention collective des Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA) adoptée en novembre 2011. La répartition actuelle des ETP selon les emplois-repère est : Coordination (3 ETP) et Animateur (1,4 ETP).

### Immatériels

Les statuts associatifs ont été une première fois modifiés en 2011. L'objet soulignait la finalité de cultiver des utopies jardinières pour construire une société plus juste, en s'appuyant sur une démarche participative. La gouvernance associative était également améliorée. Les mandats des administrateurs.trices étaient portés à 3 ans au lieu de 1 an pour une plus grande pérennité du CA. Les mandats des membres du bureau étaient limités à 6 ans pour favoriser le renouvellement. Une collégialité était mise en place au sein du bureau avec notamment une coprésidence bénévole de 2 à 3 personnes.

Les statuts ont à nouveau été modifiés en 2019 afin de répondre aux critères de la DDJSEP pour l'obtention de l'agrément jeunesse et éducation populaire, et de prétendre à un statut d'intérêt général. L'objet, souligné comme d'intérêt général, présente les jardins comme des supports à l'éducation populaire, toujours dans une démarche participative. La démocratisation de la gouvernance associative est renforcée, la diversité et la parité des membres du CA sont soulignées. De nouveaux articles sont insérés pour s'assurer d'une gestion désintéressée et d'une transparence financière.

### Matériels

Le **PASSE-jardins** est locataire d'un local professionnel d'une superficie de 110 m<sup>2</sup>, situé à Lyon 8ème. Le bail vient d'être renouvelé pour 3 ans jusqu'au 31 décembre 2023. Des travaux y ont été réalisés en 2 fois de 2011 à 2015, notamment au regard de l'accessibilité des personnes handicapées, de la sécurisation des locaux, de l'isolation et de mise aux normes électriques. Nos réseaux téléphonique (2012) et informatique (2014) ont été modernisés et une sauvegarde externalisée a été mise en place (2014). Nous avons migré vers un système d'exploitation et des logiciels libres (Linux, Ubuntu, Libreoffice) plus en accord avec notre éthique (2014). Cependant, aucun nouvel investissement n'a été réalisé depuis.

## Financiers

Depuis 10 ans, le budget du **PASSE-jardins** a enregistré une baisse régulière, passant de 350.000€ en 2010 à 230.000€ en 2020. Entre 2010 et 2014, l'abondement important de la Région nous a permis de nous maintenir dans une fourchette haute allant de 350.000 € à 400.000€. Entre 2015 et 2017, une première contraction due à la baisse de la subvention Région (-50.000€) et la perte des financements du Conseil général d'Isère (-17.000€) à réduit cette fourchette qui se situait alors entre 300.000€ et 340.000€. Puis la suppression du soutien de la Région en 2018 nous a fait chuter aux alentours de 230.000€ (2018 à 2020).

Les premières projections budgétaires 2021, dans le contexte des nouvelles mandatures vertes de la ville et la métropole de Lyon, mais de l'assèchement concomitant des financements territoriaux en raison de la crise sanitaire, ne laisse pas envisager une progression significative de notre budget qui devrait s'équilibrer autour de 260.000€, la participation du Grand Lyon demeurant la même qu'en 2020.



## NOS SIX DOMAINES D'ACTIONS SOUTENANT NOTRE MISSION EDUCATIVE

### DOMAINE 1 - SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT : INGÉNIERIE DE PROJETS

#### POURSUIVRE ET INTENSIFIER LA CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS

- *Accompagner la création de jardins partagés en incluant de nouvelles dimensions comme l'approche permaculturelle.*

#### DÉVELOPPER LA MÉDIATION ET L'AUTONOMISATION DES COLLECTIFS JARDINIERS

- *Pérenniser les dynamiques collectives citoyennes par notre programme de formation « Cultiver l'humain ».*
- *Valoriser les temps de médiation dans les présentations et nos propositions commerciales.*
- *Permettre la formation des salarié.e.s et bénévoles aux techniques de médiation (montée en compétence).*
- *Proposer un service de médiation : médiateurs inter-jardins.*
- *Développer un accompagnement renforcé avec les travailleurs sociaux et la co-animation dans des contextes urbains sensibles.*

#### PÉRENNISER LES JARDINS DANS LE CADRE D'UNE ÉDUCATION POPULAIRE SOLIDAIRE ET ÉMANCIPATRICE

- *Accompagner la pérennisation, aider à trouver des ressources : actions de soutien moral/matériel, logistique, méthodologique et financier.*
- *Mutualiser un ou des postes d'animateurs.trices pour des jardins partagés adhérents.*
- *Collaborer avec les écoles et collèges en développant des activités pédagogiques : accueil et animation de classes dans les jardins partagés, accompagnement à la création de jardins partagés dans ces établissements, formation de formateurs.trices et animateurs.trices pédagogiques.*

### DOMAINE 2 - ŒUVRER A LA JUSTICE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE

#### ANIMER LE JARDIN À VOCATION SOCIALE DE L'ENVOL

- *Proposer un service municipal de cohésion sociale et de biodiversité nourricière.*
- *Favoriser un sentiment d'appartenance, permettre une mise en lien avec ses contemporains, son rapport à l'environnement, offrir un autre regard sur soi, sur ses envies et sur ses capacités à agir, à transformer et à prendre soin.*
- *Le jardin de l'Envol est un support singulier du vivre ensemble qui agit sur la santé,*

*l'autonomie et l'envie d'un mieux vivre : agir sur des objectifs communs et proposer un espace fonctionnel de biodiversité.*

### *DÉVELOPPER ET CREER des POTAGERS pour LA JUSTICE ALIMENTAIRE*

- *Créer des « potagers pour la justice alimentaire » en collaboration avec les maisons de l'alimentation de la métropole ou autres acteurs.trices locaux pour participer au traitement des problèmes de sécurité alimentaire, combattre les territoires sans ressources alimentaires de qualité.*
- *Participer à la gouvernance territoriale alimentaire en intégrant les dynamiques locales en cours (Patly, maison de l'alimentation, maison de l'agriculture urbaine...) pour favoriser des processus de démocratisation alimentaire*

### *DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE ET CLIMATIQUE*

- *Développer des jardins-forêts comestibles.*
- *Encourager la création d'îlots de fraîcheur dans les quartiers les plus denses, souvent dans les quartiers populaires cumulant précarité alimentaire et environnementale.*
- *Apporter une expertise dans l'AMO concernant la sélection des lieux et un accompagnement social et technique aux groupes de jardinier.es.*
- *Optimiser la productivité alimentaire des jardins partagés existant par la mise à disposition de maraîcher.ère.s inter-jardins.*

### *DÉVELOPPER UN AXE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AUTOUR DE L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE URBAINE*

- *Création d'une commission Agriculture Urbaine et Alimentation au sein du PASSE-jardins.*
- *Définir et revendiquer les jardins partagés comme une forme d'agriculture urbaine solidaire citoyenne et collective.*
- *Développer une bibliothèque tant physique que virtuelle sur le sujet et nourrir la newsletter.*
- *Faire un état des lieux de ce qui est fait sur le sujet au PJ et le publiciser.*
- *S'inscrire au sein des acteurs de l'AU à Lyon (Maison de l'Agriculture Urbaine Lyonnaise) et participer aux événements fédérateurs, par exemple : les 48H de l'AU.*

## **DOMAINE 3 - ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ ET LA NATURE EN VILLE**

### *FAVORISER L'ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ SAUVAGE DANS LES JARDINS PARTAGÉS*

- *Continuer à développer un programme d'accueil de la biodiversité dans les jardins avec les sciences participatives : organisation d'animations, ateliers, conférences, tables rondes sur les sciences participatives,*
- *Poursuivre le développement du réseau de partenariat locale et nationale (associations, centres de recherches) et répondre à des appels à projets.*
- *Former un réseau de jardins référents en sciences participatives et biodiversité.*
- *Accompagner les jardins partagés dans la mise en place d'aménagements qui favorisent*

*l'accueil de la biodiversité.*

- *Diffuser une infolettre « biodiversité » trimestrielle aux intéressés.*

## DOMAINE 4 - CENTRE DE RESSOURCES ET DE FORMATIONS

### DIFFUSER DES RESSOURCES

- *Capitaliser sur les pratiques de conseil, d'accompagnement et d'animation construire les ressources numériques nécessaires.*
- *Organiser des journées d'informations pour les jardins sur différents territoires avec une malle pédagogique partagée (méthodologie, mobilisation, valorisation des jardins).*
- *Sensibiliser les élu.e.s & technicien.ne.s des collectivités aux jardins partagés : par des journées de visites, formations et revues de projets.*
- *Réaliser une veille documentaire sur les jardins partagés en France et à l'international.*

### TRANSMETTRE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

- *Faire un recueil des besoins de formations des jardins du réseau et organiser les formations sur la médiation de conflits et la mobilisation des jardiniers, les différents modes de gouvernance, l'échange de compétences, l'analyse de la pratique ...*
- *Renforcer l'approche permaculturelle et les sciences participatives dans nos formations.*
- *Animer et sous-traiter des formations.*

## DOMAINE 5 - ACCROÎTRE LE « POUVOIR D'AGIR LOCAL »

### SENSIBILISATION ET STRATÉGIES DE COMMUNICATION

- *Affirmer le **PASSE-jardins** comme innovant : promouvoir l'image et le logo du **PASSE-jardins**, être plus visible (médias, adhérents, élus) aux différentes échelles territoriales, sur les territoires ruraux et urbains.*
- *Ouvrir les jardins partagés sur leur quartier en développant une communication interne et externe, et valoriser les jardins et les jardinières dans la ville.*
- *Travailler à la mise en visibilité du réseau national et de la place fédératrice du **PASSE-jardins** (Réseau JTSE Jardins Dans Tous Ses Etats ...).*
- *Travailler sur une charte métropolitaine voire régionale à destination des jardins partagés : par des articles d'ouvertures, par la mise en place d'une plénière des jardins partagés, la réalisation d'un logo fédérateur. .*
- *Poursuivre et développer une stratégie de communication externe collaborative (représentation associative via notre site internet, notre identité visuelle, les réseaux sociaux, le développement d'un plaidoyer etc).*
- *Réfléchir à l'opportunité d'une signalétique commune pour les jardins partagés et/ou un label jardin biodiversité et nourricier participatif délivré par les pairs.*
- *Suivre, évaluer et communiquer sur le projet associatif.*

## REPRÉSENTER LES JARDINS PARTAGÉS AUPRÈS DES PARTENAIRES ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

- Réinvestir les différentes échelles partenariales territoriales : tisser des liens avec les collectivités et associations territoriales et re-développer les relations à l'échelle régionale.
- Représenter politiquement le réseau auprès des politiques et dans les diverses manifestations.
- Être membre actif du réseau national : participer à l'organisation des séminaires de rencontres nationales, être force de proposition et faire remonter les expériences des jardins de d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- Construire des partenariats d'actions pour un meilleur maillage du territoire (CPIE, Graine, GESRA, CRBA, Maison de l'alimentation, Maison de l'agriculture urbaine, maison de l'environnement, CapRural, ...).
- Développer des réseaux d'acteurs professionnels complémentaires au Passe-jardins et les mettre en lien avec les jardins partagés :
  - interventions de partenaires spécialistes sur des animations thématiques spécifiques,
  - développement de partenariats ressources en circuits-courts (fournisseurs de compost, paille, broyat)...

## ANIMER LES RÉSEAUX DES JARDINS PARTAGÉS

- Accompagner la création et la consolidation des réseaux locaux, et les connecter entre eux.
- Rendre visibles et lisibles les jardins collectifs (familiaux, d'insertion et partagés) : répertorier les jardins et se faire connaître auprès des jardins, rendre les jardins acteurs dans le réseau.
- Inspirer et transmettre par un maillage de jardins ressources sur le territoire.
- Mobiliser la vie associative du réseau par la participation des jardins à des événements collectifs des territoires.
- Favoriser les relations inter-jardins en développant des animations communes dans les jardins, en intégrant également des partenaires extérieurs.
- Développer des réseaux de jardins partagés référents et partenaires professionnels sur des thématiques recherche-actions spécifiques, et intégrer ces jardins partagés comme lieux d'expérimentation dans ces domaines : agriculture urbaine, sciences participatives, économie circulaire...

## DOMAINE 6 - GOUVERNANCE INTERNE DE L'ASSOCIATION

### DÉVELOPPER LE BÉNÉVOLAT

- Développer une politique des adhésions et créer une vie associative qui déclenche l'engagement et la prise de responsabilité.
- Réfléchir à ce que c'est d'être bénévole au Passe-jardins et définir les parcours militants au sein de l'association.
- Identifier les tâches pouvant être déléguées à des bénévoles.
- Réaliser un livret du bénévole.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Développer des commissions thématiques (commissions employeur, rescrit fiscal, gouvernance, recherche et développement...) et penser à un système de gouvernance intra et inter-commissions.*
- *Développer la concertation entre administrateurs en utilisant des outils collaboratifs au sein des commissions thématiques.*
- *Définir l'intérêt et le besoin d'avoir des relais locaux qui participent à la gouvernance globale de l'association. Mettre en place un groupe porte-parole référent auprès des politiques des différents territoires.*

## FONCTION EMPLOYEUR

- *Veiller à la cohérence de la fonction employeur avec nos valeurs.*
- *Instaurer des temps de réflexion, de partage et de formation entre les salariés et le CA.*
- *Recruter une direction salariée*
- *Définir une politique de formation des salariés et du CA sur des thématiques émergentes.*

## GESTION ASSOCIATIVE

- *Intégrer les locaux de l'association à une maison associative (ex : maison naturaliste, maison de l'agriculture urbaine, maison de l'alimentation solidaire ...) ayant une vitrine sur l'extérieur et permettant une synergie entre association.*
- *Obtenir la reconnaissance d'intérêt général de l'association pour avoir des déductions fiscales pour les adhérents et rechercher des dons.*

**Des réunions d'évaluation et de réorientation du projet associatif seront programmés pendant les 5 ans**